

**Rédacteurs**

Bulletin rédigé par l'Institut  
Technique de la Betterave

**Observateurs**

ITB Centre-Val de Loire,  
GEETA Pithiviers, Cristal  
Union, Tereos, Axereal,  
Coopérative de  
Boisseaux, Coopérative  
de Puiseaux, Soufflet  
Agriculture, agriculteurs.

**Relecteurs**

Mathilde NICOLLEAU,  
Tereos, CRA CVL.

**Directeur de publication**

**Maxime BUIZARD-  
BLONDEAU,**

Président de la Chambre  
régionale d'agriculture du  
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de  
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à  
partir d'observations  
ponctuelles. Il donne une  
tendance de la situation  
sanitaire régionale, qui ne  
peut pas être transposée  
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale  
d'agriculture du Centre-Val  
de Loire dégage donc toute  
responsabilité quant aux  
décisions prises par les  
agriculteurs pour la  
protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto  
piloté par les ministères en  
charge de l'agriculture, de  
l'écologie, de la santé et de la  
recherche, avec l'appui  
technique et financier de  
l'Office français de la  
Biodiversité.



## BETTERAVE SUCRIÈRE

### SOMMAIRE

|                              |           |
|------------------------------|-----------|
| <b>Etat de la végétation</b> | <b>1</b>  |
| <b>Ravageurs</b>             | <b>1</b>  |
| <b>Auxiliaires</b>           | <b>8</b>  |
| <b>Notes nationales</b>      | <b>9</b>  |
| <b>Mieux connaître</b>       | <b>10</b> |

### EN BREF

Les fortes chaleurs de cette semaine ont ralenti le développement de la cercosporiose.

Les conditions météorologiques de la semaine à venir vont favoriser la montée en puissance de la cercosporiose.



Le retour des températures plus clémentes avec de la pluviométrie annoncée va permettre une reprise de la croissance des betteraves.

Pas de nouveaux symptômes de jaunisse observés.

## Ravageurs



De nombreux ravageurs seront susceptibles de porter préjudice à la culture dès la levée et à surveiller régulièrement dans le réseau.

*Afin de pouvoir bien identifier les bioagresseurs ou les symptômes d'attaques qui commencent à apparaître, le guide BetaGIA est l'outil idéal pour vous accompagner dans la surveillance des parcelles et bien gérer ces attaques.*

*Accessible auprès de vos experts régionaux ou au format PDF sur le site internet de l'ITB dans la rubrique « Publications ».*



[https://www.itbfr.org/fileadmin/user\\_upload/BetaGIA-CentreVDL-WEB.compressed.pdf](https://www.itbfr.org/fileadmin/user_upload/BetaGIA-CentreVDL-WEB.compressed.pdf)

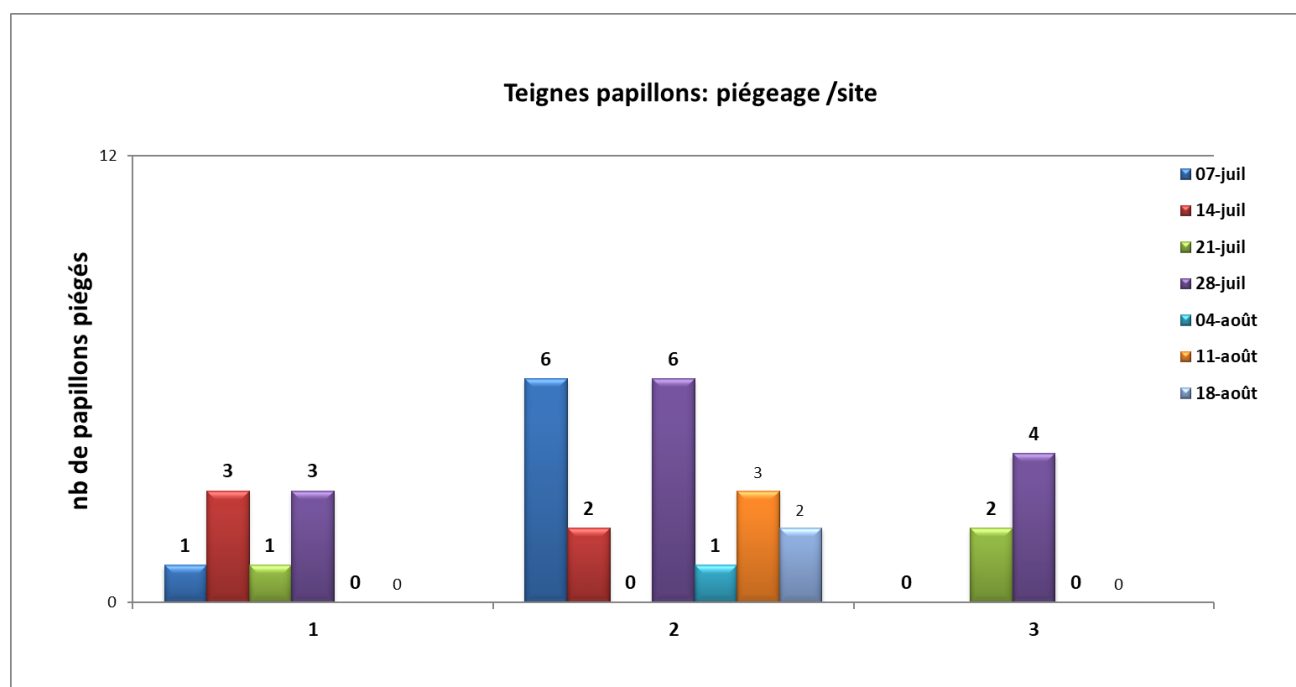
## Teignes



### Contexte d'observations

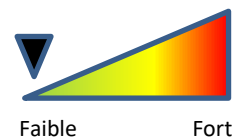
#### Suivi des vols de papillons :

Les captures n'évoluent pas et restent à un niveau très faible par rapport aux années passées.



## Seuil indicatif de risque

Le seuil ne concerne pas les papillons. Il est atteint lorsque **10 % des plantes** sont touchées par des dégâts de chenilles.



## Prévision

Cette semaine, aucune **observation de chenilles**. Le risque reste à un niveau nul.

## Gestion du risque

Il est recommandé de ne pas garder des résidus de récolte à proximité immédiate des futures parcelles de betteraves. Détruire les cordons de déterrage sur les aires de stockage des betteraves.

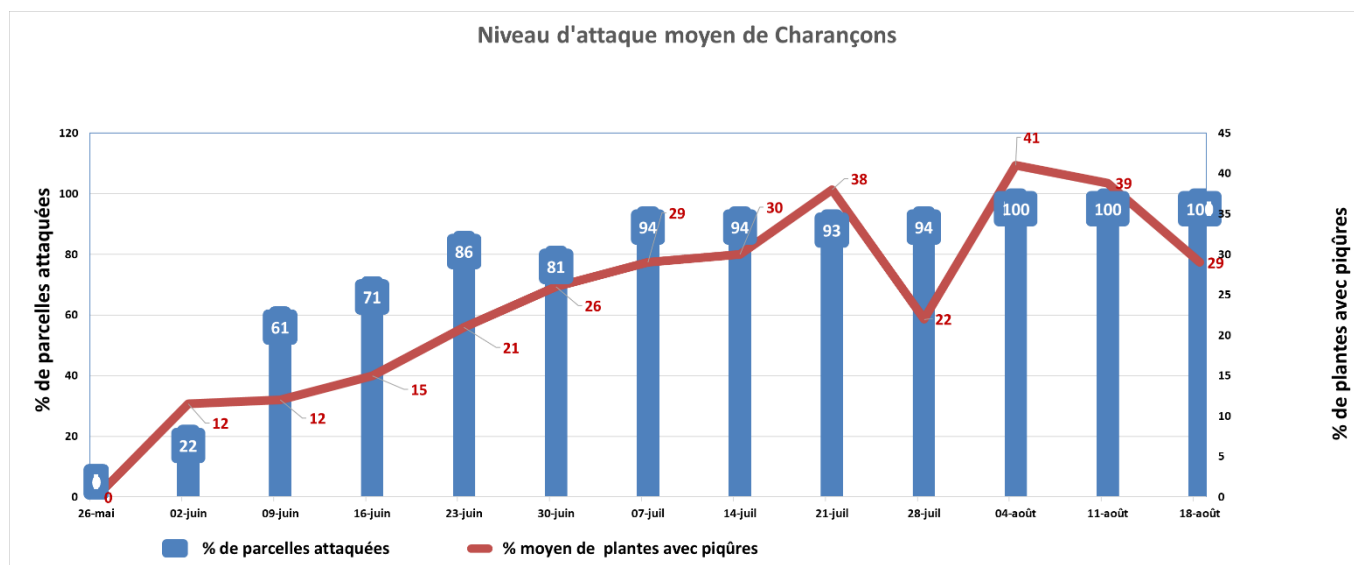
# Charançons « *Lixus juncii* »

## Contexte d'observations

Les larves de ce coléoptère creusent le collet des betteraves et occasionnent des pertes de rendement.



Des pontes sont maintenant signalées dans **la totalité des parcelles**. Le taux de betteraves avec piqûres est à la hausse avec 50 % des plantes touchées. Cela reste très **élevé par rapport aux deux dernières années**. Des charançons juvéniles sont plus fréquemment observés. Il faut remonter à 2022 pour retrouver une présence aussi importante de ce parasite début août.

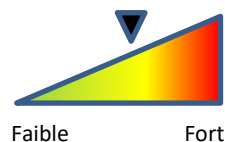


## Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil de risque pour ce ravageur.

Vous trouverez la carte « Alerte charançons » sur le site de l'ITB : Outils, Alerte Charançons

Ou en suivant le lien : <http://charancons.itbfr.org/>



## Prévision

La baisse des températures et la pluviométrie va favoriser ce parasite. Le préjudice risque d'être important en cultures sèches.

## Gestion du risque

Il n'existe pas de gestion possible du risque. Seule l'irrigation si elle est possible, peut freiner son extension.

# Noctuelles

## Contexte d'observations

Leur présence est détectable grâce aux perforations et déjections qu'elles laissent dans le feuillage. Ces chenilles sont très voraces et polyphages, et se nourrissent principalement de feuilles.

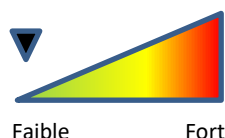
En l'absence d'irrigation, les dégâts sont souvent plus fréquents.



Toujours aucune observation de ce parasite cette semaine.

## Seuil indicatif de risque

Le seuil est atteint lorsque **50 % des plantes** sont touchées par des dégâts de chenilles après couverture du sol.



## Prévision

Pas d'évolution de ce parasite en raison d'un faible niveau des premières générations.

## Gestion du risque

Il n'existe pas de gestion possible du risque.

## Contexte d'observations

L'enquête jaunisse de la gravité régionale 2025 a été réalisée sur un échantillon de 579 Parcelles.

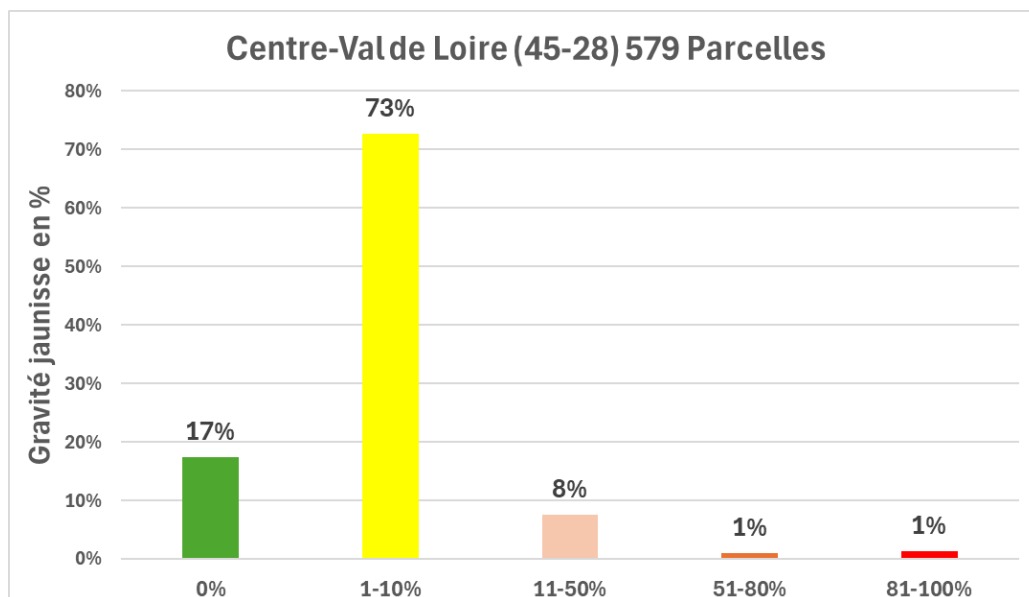


Illustration d'une parcelle avec de la jaunisse qui s'exprime depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Ici la gravité dépasse 50 %.

# Maladies du feuillage

## Contexte d'observations

L'ITB propose une carte interactive des seuils d'interventions, pour lutter contre la cercosporiose, l'oïdium, la rouille et la ramulariose.



Chaque semaine durant la période sensible, l'ITB, les services techniques des sucreries et l'ensemble des observateurs du réseau de Suivi Biologique du Territoire arpentent les parcelles et quantifient la pression maladie.

Il comporte 26 parcelles, réparties sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire.

Toutes les semaines vous pourrez suivre l'évolution de la pression maladie de juin à septembre.

## Seuil indicatif de risque

Des seuils de déclenchement des interventions pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons.

Ces seuils sont de :

| Maladies                             | Régions             | T1                 | T2   | T3   |
|--------------------------------------|---------------------|--------------------|------|------|
| Début de protection avant le 15 août |                     |                    |      |      |
| Oïdium                               | Toutes régions      | 15 %               | 30 % | 30 % |
| Rouille                              | Toutes régions      | 15 %               | 40 % | 40 % |
| Ramulariose                          | Toutes régions      | 5 %                | 20%  | 25 % |
| Cercosporiose                        | Centre-Val de Loire | Premiers symptômes | 20%  | 25 % |

## Gestion du risque

Les maladies fongiques peuvent avoir un développement rapide lorsque les conditions climatiques sont réunies. L'évolution des nécroses peut porter préjudice au rendement sucrier.

Pour répondre à cette problématique, l'ITB réalise des expérimentations afin de référencer l'efficacité des stratégies de protection contre les maladies fongiques et élaborer des règles de décision. Ces conseils sont basés sur la fréquence de cercosporiose.

### Suivre le risque en direct

L'[Outil d'Aide à la Décision "Alerte Maladies"](#) est une interface web accessible gratuitement permettant de s'informer en temps réel de la pression des maladies.

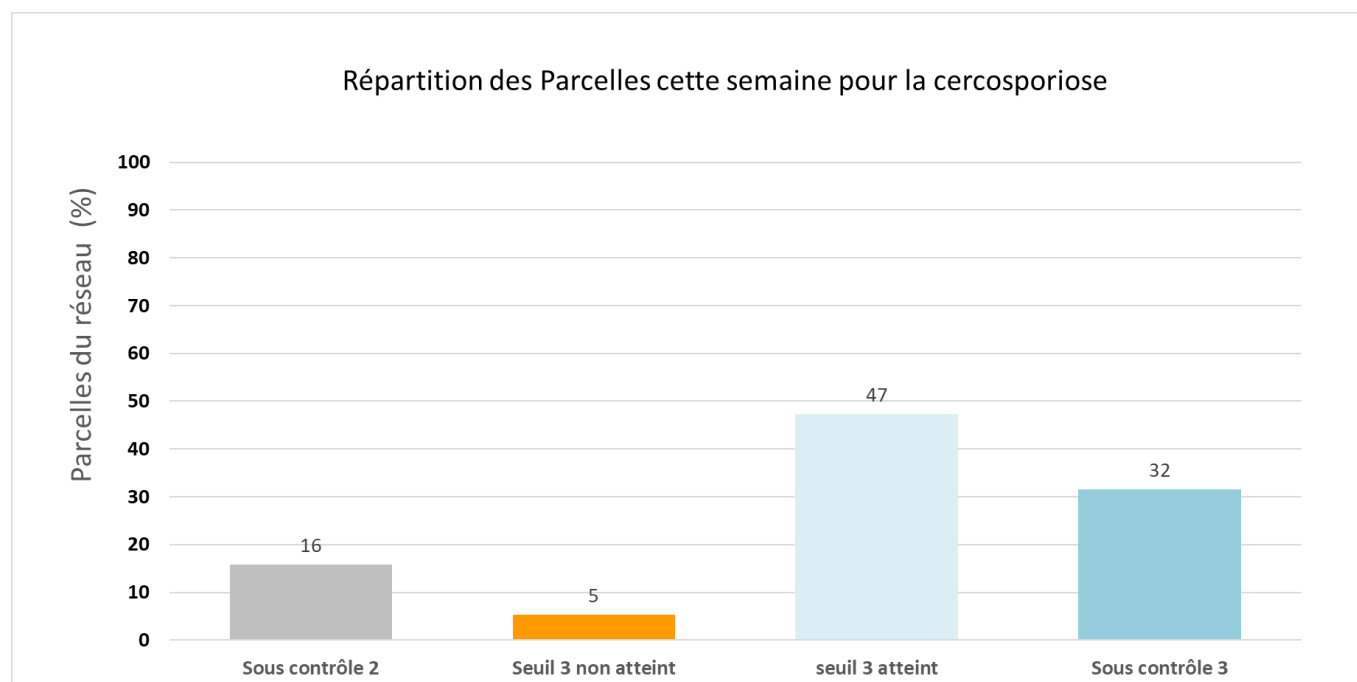
Chaque site est résumé par un figuré qui synthétise l'état du risque.

- **T0** : seuil de risque maladies non atteint
- **T1** : seuil de risque atteint pour au moins une maladie, T1 recommandé ou déjà réalisé
- **T2** : seuil à nouveau atteint, T2 réalisé ou à réaliser
- **Tn** : ...

# Cercosporiose

## Contexte d'observations

Cette semaine la situation du réseau est la suivante :



- 16% sous contrôle du seuil 2
- 5% seuil 3 non atteint
- 47% seuil 3 atteint
- 32% sous contrôle du seuil 3

### EcophytoPIC – cercosporiose

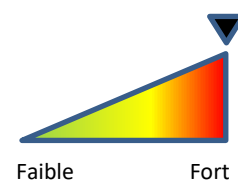


## Prévision

Les conditions les plus favorables pour la sporulation des conidies et l'infection de l'hôte sont une température comprise entre **27 °C et 32 °C** ainsi qu'une humidité relative à la surface des feuilles supérieure à **90 % pendant 5 à 8 heures**. Aucune sporulation n'a lieu à des températures inférieures à 10 °C ou supérieures à 38 °C.

Les conditions météorologiques sont favorables au développement de la cercosporiose depuis ce début de semaine avec le retour des pluies et températures plus clémentes. Néanmoins la surveillance des parcelles où le bouquet foliaire est abondant doit être impératif.

Le risque à sept jours est **élevé**.



# Rouille

---

## Contexte d'observations

Cette semaine sur 24 parcelles observées,

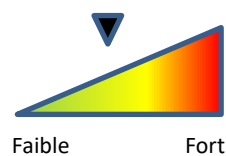
5 parcelles signalent de la rouille dont trois entre à 32 et 35 % bien au-dessus du seuil de nuisibilité.

## EcophytoPIC – rouille



## Prévision

Les prévisions météorologiques sont moyennement favorables à l'évolution de la rouille. L'optimum **thermique de ce champignon étant relativement bas (14°C).**







Aucun auxiliaire n'est signalé cette semaine.

650 abonnés au BSV Betteraves



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT  
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr>



## Notes nationales



La réglementation a évolué en 2022,  
vous pouvez la retrouver en cliquant  
sur le lien ci-dessous :

[Protection des pollinisateurs-Région  
Centre - Val de Loire](#)

[Liste des cultures non attractives  
en vigueur depuis le 05 juillet 2024](#)

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                 |                                                                                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <p><b>Popillia japonica</b></p> |  |
| <p><b>Il est arrivé en Alsace :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="https://fredon.fr/actualites-france/le-scarabee-japonais-detecte-en-alsace-une-premiere-en-france">https://fredon.fr/actualites-france/le-scarabee-japonais-detecte-en-alsace-une-premiere-en-france</a></li> <li>- <a href="https://france3-regions.franceinfo.fr/grand-est/haut-rhin/deux-scarabees-japonais-autostoppeurs-captures-pour-la-premiere-fois-en-france-pas-de-foyer-detecte-a-ce-stade-3184971.html">https://france3-regions.franceinfo.fr/grand-est/haut-rhin/deux-scarabees-japonais-autostoppeurs-captures-pour-la-premiere-fois-en-france-pas-de-foyer-detecte-a-ce-stade-3184971.html</a></li> </ul> <p><b>Ouvrez l'œil !</b></p> <p>Pour en savoir plus : <a href="#">lien</a></p> <p><b>En complément :</b><br/>         Site Internet : <a href="https://www.popillia.eu/">https://www.popillia.eu/</a><br/>         Flyer d'information et de procédure de signalement par application dédiée : <a href="https://www.popillia.eu/downloads">https://www.popillia.eu/downloads</a></p> |                                 |                                                                                    |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                             |                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <p><b>Datura stramoine</b><br/><i>Datura stramonium</i></p> |  |
| <p>Une nouvelle note nationale a été publiée en février 2025 ayant pour sujet la Datura Stramoine (<i>Datura stramonium</i>).</p> <p>Vous pourrez la retrouver en cliquant sur le lien suivant : <a href="#">lien Internet DRAAF</a>.</p> <p>Pour plus d'informations sur les différentes espèces de Datura, cliquez sur le lien suivant : <a href="#">lien Internet DRAAF vers le dossier des fiches espèces Datura</a></p> |                                                             |                                                                                      |